

Fondation



Clarina Bastia

Rapport Annuel 2017-2018

Un rapport relatif à nos réalisations annuelles et à la commémoration du premier anniversaire de la Fondation Clarina Bastia organisée le 8 Mars 2018.

CONTENU

1. Mot du Président de la Fondation.
2. Commémoration du premier anniversaire de la FCB.
3. Mots des participants.
4. Dépenses pour les activités commémoratives du 8 Mars 2018.
5. Financement du PCCFM pour quatre-vingt-douze (92) bénéficiaires
6. Points forts identifiés.
7. Points faibles identifiés.
8. Annexe: Définition des différents Sigles.

51, Rue des Petites Sœurs, Hinche – Haïti HT5110
Téléphone : (509) 4220-9191 / 4264-5380
Email : fcf@fondationfcf.org
Web : www.fondationfcf.org

Mot du Président : Eloge VILFRANC

Président du Conseil d'administration de la Fondation :

« Vaincre la pauvreté n'est pas un geste de charité, mais plutôt de justice sociale ».

Face à une actualité chaque jour plus terrifiante, nous sommes nombreux à éprouver un sentiment d'impatience. Mais nous ne devons pas décourager. Nous pouvons agir à notre échelle, au Département du Centre et ailleurs, en unissant nos forces pour maximiser l'impact de nos engagements.

Quel que soit le contexte, je reste intimement convaincu que le meilleur moyen d'être pertinent et efficace pour mener à bien un projet est d'unir nos forces. Voilà pourquoi, dans le cadre des activités de notre Fondation, nous cherchons le plus souvent à collaborer avec des acteurs publics et privés afin de multiplier les effets de nos actions.

Est-ce pourquoi, la FCB marque sa volonté de manifester une double fidélité : Fidélité à l'égard de ses partenaires et de ses éventuels bailleurs de fonds pour garantir l'avenir et fidélité à l'égard de ses bénéficiaires pour leur confiance à la FCB.

En Haïti, le nombre de Familles Monoparentales en situation de précarité croît de manière alarmante. Dans le plateau central (Département du Centre) notamment, on assiste à une forte augmentation. *Voilà pourquoi, nous avons pensé à la création de la Fondation Clarina Bastia, une institution à but non lucratif qui place les « Mères Monoparentales » vulnérables vivant dans la précarité au cœur de son système de prise de décision et l'atteinte de l'autonomie financière au profit de cette catégorie au cœur de ses objectifs.*

Avant de vous laisser découvrir les réalisations de la FCB en 2017 et les perspectives pour l'année en cours, j'aimerais adresser un remerciement tout particulier aux chefs d'organisations partenaires et à nos supporteurs qui ont accompagné la FCB cette année.

J'aimerais profiter de ces mots aussi pour remercier toutes celles et ceux qui ont œuvré de près ou de loin à l'action de la FCB en 2017, en particulier l'ensemble des acteurs et bénévoles qui ont permis à la FCB d'exister et de maintenir son activité. Cette expérience

51, Rue des Petites Sœurs, Hinche – Haïti HT5110

Téléphone : (509) 4220-9191 / 4264-5380

Email : fcf@fondationfcf.org

Web : www.fondationfcf.org

nous a prouvé que la voie du partenariat donne des résultats tangibles. J'espère qu'en 2018, nous pourrons poursuivre cette collaboration fructueuse afin de multiplier notre impact sur le terrain.

Je tiens à souligner l'engagement, la disponibilité et la fidélité de mes collègues du Conseil d'administration qui investissent de leur temps, de leur cœur et de leurs compétences professionnelles pour la cause des Familles Monoparentales.

Tout au long de l'année et grâce aux différentes activités auxquelles nous avons pris part, nous avons été à même de constater et d'apprécier le travail et les impacts de la Fondation.

Une grande partie de nos efforts s'est donc concentrée cette année là où les besoins se faisaient les plus pressants, raison pour laquelle nous avons par exemple concentré nos efforts sur la mise en place du Programme de Crédit Commercial pour Familles Monoparentales (PCCFM). Moyennant un prêt d'un montant modeste à des conditions abordables et un taux d'intérêt socialement juste et relativement faible par rapport au marché bancaire, fera une grande différence à plusieurs égards dans la vie des femmes et enfants des Familles Monoparentales. En voici quelques unes de nos réalisations :

- Conception d'un site web pour la Fondation Clarina Bastia dont l'hébergement
- Reconnaissance de la Fondation au niveau de la Mairie de Hinche.
- Processus de légalisation définitive de la Fondation, en cours au niveau du Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales moyennant le dépôt des pièces y relatives soit le 30 Novembre 2017.
- Partenariat avec quatre (4) organisations où sont incluses les mères monoparentales et œuvrant dans le développement communautaire.
- Intégration de quatre vingt douze (92) mères monoparentales dans le Programme de Crédit Commercial pour Familles Monoparentales (PCCFM).
- Evaluation commerciale et formation pour les bénéficiaires avant l'octroi d'un prêt du PCCFM.

- Rédaction d'un projet quinquennal relatif au PCCFM d'où la fixation d'un objectif d'intégration de plus de deux milles (2000) mères monoparentales durant les cinq (5) prochaines années.
- Proposition d'un nouveau **Programme de Crédit Commercial pour Couples Vulnérables (PCCCV)** aux chefs d'organisations partenaires où le taux d'intérêt sera de trois pour cent (3%) mensuellement. Ce taux d'intérêt sera dégressif à dire vrai.
- Réflexion au quotidien avec les entités locales sur la situation précaire et vulnérable des Familles Monoparentales à travers les treize (13) communes du Département.
- Recherche de fonds pour la construction du nouveau bâtiment de la FCB moyennant un terrain déjà disponible dont l'estimation est de un million six cents cinquante mille gourdes (1,650,000.00 HTG) soit environ vingt cinq mille dollars américains (25,000.00 USD). Les coûts de la construction s'élèvent à un million deux cents soixante trois mille quatre vingt dix gourdes (1,263,090.00 HTG) soit dix neuf mille quatre cents trente trois dollars américains (19,433.00 USD).

Commémoration du Premier Anniversaire de la FCB :

Autre chose, le 8 Mars dernier, en vue de commémorer le premier anniversaire de la Fondation Clarina Bastia, le Conseil d'Administration (CA) de la FCB a organisé une journée de réflexion sur la situation précaire des Familles Monoparentales haïtiennes et tout cela, en collaboration avec les soixante-seize (76) mères monoparentales ou bénéficiaires ayant déjà intégré le Programme de Crédit Commercial pour Familles Monoparentales (PCCFM).

NB : Il faut préciser Jusqu'au 23 Avril 2018, le nombre de bénéficiaires du PCCFM est passé à quatre-vingt-douze (92). Par zone, voici la liste des bénéficiaires dans le tableau ci-dessus :

Localité	Bénéficiaires	Prêts en Gourdes(HTG)	Prêts en Dollars (USD)
Hinche	33	69,500.00	1053,03
Rincon	10	13,000.00	196,96
Thomonde	6	9,000.00	136,36
Losmamonde	8	8,000.00	121,21
Dos Cannot	12	16,000.00	242,42

51, Rue des Petites Sœurs, Hinche – Haïti HT5110

Téléphone : (509) 4220-9191 / 4264-5380

Email : fcb@fondationfcb.org

Web : www.fondationfcb.org

Cerca-Cavajal	6	10,000.00	151,51
Latoune	17	34,000.00	515,15
Total	92	159,500.00	2416,64

Mots des différents Participants :

Les mères monoparentales ou bénéficiaires se disent satisfaites déjà du Programme de Crédit Commercial pour Familles Monoparentales (PCCFM) et s'engagent corps et âme à la réussite des différents ou autres programmes de l'institution.

Ayant participé aussi, les quatre (4) chefs d'organisation partenaire de la Fondation. Ces derniers travaillent en étroite collaboration avec la Fondation en vue de la réussite effective de ses programmes. Les chefs d'organisation de leur côté, encouragent les différentes initiatives de la FCB et avouent leur volonté réelle de contribuer à l'avancement de l'institution. Ils se disent prêts aussi à aider dans l'identification continue des mères monoparentales et s'engagent à faire de la promotion pour ses programmes. Voici la liste des organisations partenaires dans le tableau ci-dessus :

Nom de l'organisation partenaire	Nom du Responsable	Localité
OPADEC	Obner St Fleur	Hinche
SOVEPEP	Roland Jasmin	Hinche
OFCAT	Anite Louis	Thomonde
FOPDC	Marie Carmelle Paul	Hinche

Il faut souligner également la participation de Madame Larosaire Germain Garçon : Spécialiste en éducation, ancienne Vice-déléguée, Avocate, Directrice d'un établissement scolaire au niveau de la ville de Hinche, là où elle tenait à sensibiliser les bénéficiaires sur leur rôle à jouer dans la lutte contre les violences de toutes sortes dont sont victimes les femmes haïtiennes en particulier.

Cependant, de son côté, Eloge VILFRANC, le Président Directeur Général de la FCB ; Avec une expérience de quinze (15) années dans le secteur de la micro finance, Consultant et Formateur en Développement Communautaire et en Micro finance, Licencié en Economie à l'Institut Universitaire Quisqueya-Amérique (INUQUA) à Port-au-Prince, Détenteur d'un Master Professionnel en Politiques et Pratiques du Développement à l'Institut de Hautes Etudes Internationales du Développement de Genève(IHEID) et pas mal de formations certifiées notamment une formation en Boulder Micro finance au Centre International de Formation de l'Organisation Internationale du Travail (CIF-OIT) à Turin en Italie, renouvelle son engagement pour la poursuite des activités de l'institution moyennant la satisfaction effective de la population ciblée. Etant donné que la vision de l'institution est centrée sur les femmes, particulièrement les mères monoparentales, le PDG a profité de l'occasion pour présenter à l'assistance l'un des objectifs de la FCB pour les cinq (5) prochaines années à savoir toucher plus deux mille (2000) mères monoparentales par le biais du PCCFM à travers les treize (13) communes du Département du Centre.

Le PGG a souligné pour l'assistance que ce programme est d'une durée indéterminée ,c'est-à-dire il persistera jusqu'à l'autonomie de chacune des mères monoparentales à subvenir au besoin de sa cellule familiale souvent composée de plusieurs enfants dont elle seule a la charge.

Le PDG a aussi mentionné que ce projet fixe le cadre de l'une des actions de la FCB pour une durée de cinq (5) années. A cette échéance, il sera redéfini. Mais, chaque année, il conviendra de s'assurer s'il doit être enrichi pour tenir compte de l'évolution des bénéficiaires et un point final sera fait à une séance du Conseil d'Administration (CA).

Cette évaluation devra se faire plus largement au moins, en utilisant des outils participatifs permettant d'avoir le regard et les propositions de tous les acteurs impliqués ou du plus grand nombre d'acteurs du Département.

L'évaluation visera également à apprécier les efforts des actions de la FCB sur les problématiques identifiées au moment du diagnostic. Quel sera l'impact ou l'effet de ces actions en particulier sur la vie des mères monoparentales du Département ?

51, Rue des Petites Sœurs, Hinche – Haïti HT5110

Téléphone : (509) 4220-9191 / 4264-5380

Email : fcf@fondationfcf.org

Web : www.fondationfcf.org

Dépenses pour les activités Commémoratives du 8 Mars 2018 :

On a dépensé vingt six mille neuf cents vingt cinq gourdes (26925 HTG) soit quatre cents quatorze dollars américains (414 USD) pour les activités commémoratives du 8 Mars 2018. Cette somme se répartit ainsi :

- Maison Fortuné a fait un don de cinq mille gourdes (5000 HTG) soit soixante dix sept dollars américains (77 USD).
- Madame Sylvie Eustache qui vit aux USA, a fait un don neuf mille cents gourdes (9100 HTG) soit cent quarante dollars américains (140 USD)
- Et les douze mille huit cents vingt cinq gourdes (12825 HTG) soit cent quatre vingt dix sept dollars américains (197 USD) proviennent des fonds du PDG de la FCB.

Financement du PCCFM pour les quatre vingt douze (92) bénéficiaires :

Jusqu'à présent, la FCB n'a rien reçu en termes de don pour le financement des activités du PCCFM. Ainsi, les cents cinquante neuf mille cinq cents gourdes (159,500.00 HTG) soit deux mille quatre cents seize dollars (2416,64 USD) de prêts octroyés aux quatre vingt onze (92) bénéficiaires ; ces fonds proviennent des initiatives privées du PDG de la FCB.

Points forts identifiés :

- Dynamisme des organisations partenaires.
- Adhésion des autorités locales, des leaders traditionnels aux activités de la Fondation.
- Formation des bénéficiaires avant l'octroi du crédit et implication des chefs des OP dans le suivi et la gestion du crédit.
- Participation active des bénéficiaires ou mères monoparentales.

Points faibles identifiés :

- Les bénéficiaires ne sont pas toujours ponctuelles durant les séances de formation.
- Les chefs des OP ne sont pas habiles dans les questions de planification.
- Manque de moyens au niveau de la FCB.

51, Rue des Petites Sœurs, Hinche – Haïti HT5110

Téléphone : (509) 4220-9191 / 4264-5380

Email : fcf@fondationfcb.org

Web : www.fondationfcb.org

Annexe

Définition des sigles :

- FCB : Fondation Clarina Bastia
- OP : Organisation Partenaire
- PDG : Président Directeur Général
- OPADEC : Organisation Progressive de l'Activité pour le Développement du Centre.
- FOPDC : Femmes Organisées pour le Développement du Centre.
- SOVEPEP : Service Organisationnel de la Vie Economique du Peuple Plateau Central
- PCCFM : Programme de Crédit Commercial pour Familles Monoparentales.
- PCCCV : Programme de Crédit Commercial pour Couples Vulnérables
- CA : Conseil d'Administration

Pour le conseil d'administration de la FCB :

Hinche, mars 2018

Cherlie DEROSIER
Trésorière

Eloge VILFRANC
Président

Sherly MONDESIR
Membre